

Juin 2020

1) EDITO

2) Compte rendu du CHSCT du 28 mai

3) 2 mois de vacances à la
DGFIP

C
G
T

F
I
N
A
N
C
E
S

P
U
B
L
I
Q
U
E
S

I
S
E
R
E



La crise sanitaire est de leur responsabilité :

Cela fait plusieurs décennies que les services publics subissent des coupes drastiques. Le Président actuel, précédent ministre de l'économie est l'un des principaux responsables de la situation. Le massacre subi par les hôpitaux a coûté la vie à des milliers de Français. Le gouvernement n'a pas eu d'autre choix que de mettre en place un confinement car un véritable massacre s'annonçait. Le gouvernement a menti sur l'importance des masques. Il ment sur le rôle central des tests en voulant les limiter aux cas suspects alors que les pays qui ont testé l'ensemble de la population ont pu mieux limiter la propagation du virus.

Ils veulent la faire payer aux travailleurs de ce pays

Ce gouvernement cynique a profité de la crise pour détruire par ordonnance le code du travail. Du jamais vu depuis 1945. Il a porté atteinte au principe des congés payés en volant des jours aux salariés de ce pays qui sont, non pas en vacances, mais enfermés chez eux du fait de choix politiques mortifères. A la DGFIP, cela passe par le vol de 10 jours de RTT, sans compter le fait que 2 jours supplémentaires de RTT ne seront pas générés dans la période, donc supprimés. Ce sont 12 jours par agent qui serviront à maintenir les profits d'une minorité à flot pendant cette période. Car il s'agit de cela. Pendant ce temps, le gouvernement essaye de faire croire aux crédules qu'il s'agit de participer au pot commun alors qu'il ne touche pas aux dividendes versés par les grandes entreprises : Auchan, Amazon, Sanofi... continuent à reverser des milliards à leurs actionnaires improductifs, sur le dos de salariés dont ils négligent les conditions sanitaires.

En parallèle, le gouvernement refuse de revenir sur la suppression de l'ISF, cadeaux pour ceux qui continuent de faire des profits en ce moment. Qu'ils arrêtent de parler de solidarité, ils sont indécents. La vie des travailleurs français est estimée à 1000€, montant de la prime fictive que le gouvernement met en avant pour ceux qui sont forcés à aller travailler malgré la pandémie. Encore une fois, quel cynisme ! Si la pandémie a pu légèrement reculer dans la période (selon les sources officielles), c'est bel et bien parce qu'une majorité de Français sont enfermés chez eux. Ils ont sauvé des vies, pourquoi ne pas leur attribuer une prime aussi ? Cette vision individualiste consistant à se comparer à son voisin sans prendre en compte l'action collective globale est-il un signe d'intelligence, voire de bonne santé mentale ? Sûrement pas.

Il n'est pas étonnant de constater que ce sont les mêmes qui acceptent insidieusement une vision eugéniste du monde et se préparent à sacrifier une partie de la population pour limiter les pertes économiques. D'autre part, le gouvernement choisi d'« inciter » les entreprises à faire respecter les gestes barrière et à mettre en place des mesures de santé dont le port de masques. Aucune obligation, à quoi sert le législateur ? Quand il s'agit des travailleurs, on n'incite pas, on prend des ordonnances. Deux poids, deux mesures.

Lors du **dernier CHS** notre directeur s'était montré inquiet du faible nombre de collègues au bureau ou en télétravail. C'est soulagé qu'il a pu nous annoncer que le département est revenu dans la moyenne des autres départements de la DGFIP soit à plus de 60 % de travailleurs.

Le discours d'introduction à vite dérivé sur la campagne IR sortant du cadre du CHS. Le directeur est très satisfait de son organisation et ne souhaite pas revoir les renforts e-contacts malgré le retour au bureau des agents. L'Isère garde une particularité avec un nombre très important de télétravailleurs. Seul point noir : l'accueil sur rendez-vous. Le temps passé au téléphone est trop élevé par rapport aux autres départements. Le directeur veut donner "plus de rythme" à savoir : un élargissement des plages horaires avec plus d'agents sur les plages (objectif de 20 min par appel au lieu de 30 min actuellement dans l'Isère, sachant que la norme DG étant de 7 min la moyenne nationale étant à 11 min). Bref, des cadences accélérées avant tout, quitte à sacrifier un accueil de qualité. Suite à la réorganisation des bureaux dans les services, tout le monde ne pourra revenir en même temps. Les chefs de service auront toute latitude pour organiser les rotations des personnels.

Les discussions ont porté sur la trésorerie municipale où un cas suspect a dû être géré. Nous avons pu constater la crispation de la direction quant à notre intervention pour obtenir des informations en temps réel sur la situation. Après tout, de quoi se mêle la CGT ? L'information des représentants du personnel n'est apparemment pas une urgence en cas de crise sanitaire.

Nous avons tenu aussi à parler de l'organisation du non accueil du CFP Rhin et Danube. Nos collègues vigiles et de la sécurité qui se sont débrouillés sans moyens de la direction. L'image d'une administration sans moyen ressort cruellement. Même si l'accueil est fermé, les gens qui se déplacent méritent toute notre considération et notre attention. Une fois de plus, nous avons pu constater l'incompréhension de la direction face aux réalités de la vie. Pour la direction, le CFP Rhin et Danube est fermé, toute la communication a été faite donc il n'y a rien à faire. Pas d'affichage particulier pas de collègues pour distribuer des déclarations. Manque de chance les gens viennent. Tous le monde n'appartient pas à la classe des hyperconnectés des hyperinformés et hyperconseillés par de multiples réseaux.

Le travail à distance a fait aussi l'objet d'une discussion. La direction souhaite maintenir un haut niveau de télétravailleurs. Avec le retour au bureau des collègues nous avons demandé à nouveau si pour favoriser le retour au travail des personnes vulnérables, il ne serait pas possible de redéployer les ordinateurs portables des collègues qui reviennent dans les services. C'est un objectif pour la direction mais pas à court terme. Seuls les ordinateurs des stagiaires seront récupérés et

redéployés. Nous avons appris qu'effectivement des collègues ont émis le souhait de revenir au bureau. En effet, travailler 5 jours sur 5 génère de nouvelles contraintes. L'encadrement du télétravail est enjeu de taille pour nous. Qu'en est-il de la prise en charge des coûts (connexions, ordinateur, téléphone...) ? Le déploiement d'ordinateurs de bureau doit être étudié et développé. L'organisation du travail induite ne doit pas non plus renforcer la tyrannie des objectifs.



La doctrine du port du masque a aussi été l'occasion d'un bel échange de point de vue. Nous avons proposé que le CHS fasse une commande de masques chirurgicaux en complément des masques lavables. Pour nous, cela représentait une incitation forte au port du masque dans les bureaux. En effet le port du masque est moyen de rassurer et faciliter le retour des personnes en particulier vulnérables : le virus circule toujours. Nous avons toujours des cas suspects.

Porter le masque est un moyen visible de montrer que tout n'est pas revenu à la normale et donc de rester vigilant sur les gestes barrière.

A la place, rien ne nous a été épargné et même notre ISST a été de son petit couplet.

- le masque est mal porté (alors ne serait-ce pas une bonne occasion d'apprendre les bonnes pratiques en la matière - on nous a bien formé au lavage de mains) ;
- c'est de la responsabilité de chacun (et du coup de personne) ;
- ce n'est pas obligatoire ;
- c'est une contrainte ingérable.

La direction a voulu réserver la commande que pour certains personnels, et de ce fait a dénaturé notre proposition initiale. La CGT a donc voté contre cet achat qui a été sciemment détourné de l'objectif initial.

Enfin, le DDFIP a aussi annoncé sa décision de vouloir ouvrir au plus vite la restauration collective sur le CFP même si tous les agents présents ne pourront pas en profiter. L'objectif étant de faire cesser au plus vite le remboursement des 17€. Rappelons que ce remboursement est toujours conditionné à l'existence de justificatifs. Réouvrir les cantines avec un service dégradé en terme de qualité, de choix, de temps de repas et de libre accès à l'espace pour faire des économies n'est, pour la CGT, pas acceptable. Une fois de plus la direction tente de remettre en cause ses obligations en terme de restauration de façon détournée : nous ne sommes pas dupes !

CONFINEMENT À LA DGFIP : 2 MOIS DE VACANCES !!!

- TOUS CONFINÉS !



Evidemment ce n'était pas le roman de Jules Vernes « deux ans de vacances » ! Parce que les protagonistes de cette aventure étaient une quinzaine, qu'ils s'étaient échoués sur une île bordée de plages et bercée par l'océan Pacifique, parce qu'ils pouvaient gambader et explorer à leur aise, et que leurs aventures ont duré 2 longues années !

Mais franchement, de quoi se plaint-on ? Nous avons tout de même pu bénéficier pour les plus chanceux d'entre nous de 2 mois de vacances, voire plus, totalement inespérés :

sans pouvoir nous regrouper avec nos amis et notre famille, certes ! D'ailleurs, au-delà de 10 personnes, les regroupements ne sont toujours pas – en principe - autorisés... Et puis les violences conjugales, les tensions diverses et variées, la crainte d'un virus mortel, tout ça a mis du piment dans nos vies !... Koh Lanta a du souci à se faire, franchement...sans pouvoir profiter des plages et de l'océan, certes ! Mais nous avons tout de même l'immense privilège de jouir enfin pleinement de nos intérieurs (parfois trop petits et encombrés, certes !), de faire faire leur devoirs à nos chères petites têtes blondes et de les occuper et divertir H24 dans la joie et la bonne humeur, de cuisiner et picoler comme jamais...

sans pouvoir gambader et explorer à notre aise, certes ! Mais nous avons tout de même la permission d'aller et venir dans un gigantesque périmètre d'1km autour de notre domicile, de faire nos courses (nos courses, encore nos courses, et rien que nos courses), de rendre éventuellement visite et apporter des soins à nos aînés mal en point, d'explorer les alentours pour un fabuleux jeu de piste à la recherche de gel hydroalcoolique et de masques fantômes...

Allez, on concède que le confinement a rimé avec enfermement, restriction de nos libertés individuelles, amendes à gogo... Mais en réalité, ce fut la dolce vita, un dépaysement total, véritablement 2 mois de vacances mémorables autant que formidables !!! Et ceux qui nous

gouvernent l'ont d'ailleurs bien compris ! C'est pour cela qu'ils ont décidé de picorer délicatement (mais allègrement) dans nos contingents de RTT et de jours de congés. Logique, normal, pas cher payé même !

Bon, cela étant, on n'est semble-t-il pas tous logé à la même enseigne, et nous ne jouissons pas tous de la même considération, au sein de la fonction publique, et au sein de la DGFIP en particulier.

Tiens, par exemple, pour la fameuse 1ère période qui s'étend du 16 mars au 16 avril. Là on nous dit que puisque nous étions en vacances, aussi forcées soient-elles (mais tellement mémorables et formidables, on vous le répète), on nous grappillera jusqu'à 5 jours de RTT, proratisés en fonction de notre quotité de temps de travail (car faut quand-même pas pousser mémé - celle sur qui on a dû veiller durant le confinement - dans les orties, qui pourtant n'attendaient que ça tant elles avaient poussé)... Bon, en fait, y'a comme un problème ! Car selon notre durée hebdomadaire de travail (35 à 38h30), et selon qu'on a déjà posé des RTT entre le 1er janvier et le 16 mars, et bien il peut arriver que nous ne puissions pas offrir – et nous nous flagellons frénétiquement pour cette mesquinerie - ces 5 jours de RTT à notre si attentionné employeur. Alors du coup, selon les départements, c'est selon : soit on va se rabattre sur 5 jours de congés, soit sur 1 seul, estimant qu'1 jour de congé égale 5 jours de RTT... Deux poids deux mesures donc, mais si nous nous retrouvons dans le premier et heureux groupe, ne soyons pas chiches pour autant ! Pas cher payés vous disions-nous !

Et puis il y a la deuxième période, celle qui s'étend jusque fin mai. Là ce sont jusqu'à 5 jours de congés payés qui seront prélevés à la source (sic), proratisés, mémé, orties, bref comme tout à l'heure...

5+5, on arrive donc à 10, grand max. Pour 2 mois de vacances, une bricole, surtout vu la manière dont on en a profité, n'est-ce pas ?

Bon, l'histoire ne dit pas ce qu'il adviendra des jours de congés qui nous restent en cas de deuxième vague et de re-confinement.

Enfin si, y'a au moins deux choses qui sont claires. C'est que d'abord les 10 jours dont on fait généreusement cadeau ne seront pas pris en compte dans le calcul des jours de fractionnement annuels. Donc il faudra penser à conserver 5 jours de congés pour les poser après le 31 octobre pour pouvoir engranger ces fameux jours, du moins pour celles et ceux qui n'ont rien posé avant le 16 mars. Sauf si bien sûr re-confinement entraîne reponction sur nos contingents et qu'il ne nous reste plus rien au 31 octobre (mais bon, on n'en est pas encore là...). Et puis il y a la question des jours de report non pris. Là aussi, 2 poids 2 mesures selon les départements. Soit ils sont considérés comme des jours de congés normaux et comptabilisés dans les fameux 5 jours de la

deuxième période (et qui viendront donc se substituer à nos ASA avant la fin avril), soit ils sont transposés sur nos Comptes Epargne Temps sans possibilité d'y recourir en 2020, allez savoir pourquoi...

Là où on n'est pas tous logé à la même enseigne non plus, c'est aussi que certains d'entre nous ont été invités à télétravailler durant cette période.

Du coup, pour ceux-là, ce ne fut pas tout-à-fait 2 mois de vacances ! Raison pour laquelle eux ne pourront pas se délester des 10 jours de RTT/congés. Le cadeau sera évalué à l'aide de savants et probablement obscurs calculs, soumis qui plus est à l'appréciation du chef de service (avec le risque que l'on connaît déjà du clientélisme propre aux entretiens d'évaluation par exemple), bref de manière très disparate et inéquitable... Il en sera de même aussi certainement de la prime allouée à celles et ceux qui se sont dévoués à télétravailler ou à retourner travailler en présentiel, souvent « incités » d'ailleurs par l'attrait de ladite prime, voire des indemnités de repas, ou par la crainte de devoir donner leurs jours de congés.

Loin de nous l'idée de blâmer de quelque manière que ce soit les collègues qui ont pu télétravailler, ou qui sont retournés sur leurs lieux de travail ! Ils sont la preuve bien souvent de la paupérisation subie par les agents de la DGFIP, notamment au travers du gel du point d'indice que nous connaissons depuis plus de 10 ans maintenant, du tassement des grilles de rémunérations vers le bas, de la diminution drastique des avancements de grade et des listes d'aptitude réduites à peaux de chagrin... Toute cette précarité salariale a été savamment orchestrée depuis longtemps, et on en voit particulièrement les répercussions lors de cette crise sanitaire.

Au fond, les collègues qui n'ont pas télétravaillé n'ont pas à se plaindre, puisqu'ils ont préféré leurs 2 mois de vacances. Après tout, est-ce la faute de notre direction si elle n'a pas su anticiper ni se doter du matériel nécessaire pour équiper informatiquement tous les agents contraints de rester confinés chez eux ? Oui, on sait, ça énerve : t'as pas télétravaillé parce qu'on pouvait pas te filer un ordi, qui plus est parce que ton chef ne te l'a pas proposé (car ce n'était pas aux agents de le demander nous semble-t-il), mais on t'enlève tes 10 jours quand-même puisque tu as « choisi » d'avoir 2 mois de « vacances ». Quelle ironie !

D'ailleurs, dans certains départements, les agents ont été autorisés, faute d'ordinateurs portables en nombre suffisant, à récupérer leurs ordinateurs dans leur bureau et à les trimballer chez eux. Pas chez nous ! Toujours 2 poids 2 mesures...

Et que dire enfin des personnes vulnérables, fragiles, à qui on déconseille de venir bosser ? La notion de double peine, ça vous parle ? Mais faut dire aussi, elles le font exprès ma parole, faut vraiment être stupide pour avoir des problèmes de santé au point que le coronavirus pourrait représenter un danger grave voire létal pour elles !

Cependant, il y a quand-même des mécontents qui estiment ne pas être responsables d'être ainsi privés d'emplois, privés d'une bonne santé, et du coup privés de congés. Et qui estiment du coup que ces derniers ne sont pas offerts comme ils le devraient, mais leur sont volés. Ils n'ont pas honte ? Après ces 2 mois de vacances - on y revient toujours - paradisiaques !?

D'ailleurs, y'en a même qui exagèrent en avançant que pour chaque jour de congé ou de RTT volé, ce sera 1, 2 voire 3 jours d'arrêt maladie ! Quel esprit revanchard !

D'autres menacent même de faire grève d'ici à l'automne : non mais quel toupet ! Certes cet Etat d'Urgence Sanitaire, qui permet à l'Etat de s'affranchir de toutes les règles en matière de droit et de temps du travail, ne fait que servir de prétexte à tordre le cou aux 35 heures, aux congés et aux RTT, pour mieux nous en priver à l'avenir, et nous convaincre qu'il va falloir relancer la machine économique en faisant une croix sur nos vacances. Mais de là à faire grève ! Faut pas pousser mémé, ... enfin vous connaissez la suite.

Mais si pourtant tel était le cas (arrêts maladie, grèves, etc) ? Si l'absentéisme (et le ras-le-bol) consécutif à ce qu'ils considèrent comme un pillage honteux devait effectivement augmenter, nos gouvernants, nos dirigeants, n'y perdraient-ils pas ? Peut-être que ces ordonnances sur nos congés risquent de provoquer l'effet inverse à celui escompté, comme une débandade, un désaveu, un esprit de révolte ? Du coup, ne serait-il pas judicieux et pertinent de revoir rapidement sa copie avant que la fronde ne s'organise ? Ils feraient bien de réfléchir en haut lieu...

on dit ça, on dit rien : un homme averti...



—TOUS CONFINÉS !



Campagne IR 2020 : le service public version oups.fr

Par décision politique de M. Darmanin et contre toute logique et réalité, la campagne IR 2020 n'a pas été reportée après la crise sanitaire pour cette année. De ce fait, sans agents et sans accueil, il était évident que cette campagne ne pouvait avoir lieu dans des conditions acceptables pour ceux qui sont réellement attachés à un service public de qualité.

Ainsi, dans les trésoreries mixtes, l'accueil des personnes souhaitant une déclaration papier vierge ou de la complémentaire pour les crédits d'impôts se fait sur rendez-vous ou par envoi de courrier (avec un service postal dégradé). Oups.fr, nos dirigeants connectés pensaient que forcer la population à déclarer en ligne rendrait tout le monde apte à le faire : la réalité démontre le contraire. Quand des personnes âgées et/ou en grande difficultés continuent de se déplacer aux guichets au péril de leur vie en pleine crise sanitaire, nos directeurs oseront-ils, une fois de plus, jouer la rengaine méprisante du "ils viennent pour s'occuper, pas parce qu'ils en ont réellement besoin"?

La crise du Covid est une aubaine pour les profiteurs. Ainsi, la DGFIP a-t-elle pu préparer la liquidation des accueils et la fermeture de nombreux SIPs avec une grande répétition générale. A Rhin et Danube, l'accueil est fermé. Les besoins en terme de service public de la population n'ont eux pas disparu. Dès lors, pour continuer à recevoir les déclarations papier, trois urnes sont disposées à l'entrée. Bien sûr, les urnes doivent être gardées. Ce sont donc les vigiles, employés d'une société privée, qui collectent les déclarations, sans gants, sans vitres, sans masques. Les vigiles seraient-ils immunisés contre le Covid?

Bien sûr, comme prévu par nos brillantes têtes pensantes, il ne s'agit que de dépôt de documents. Les contribuables ne sont pas censés poser de questions. Eh bien, oups.fr : figurez-vous que les contribuables refusent de fonctionner comme des algorithmes : ils posent des questions car ils ont besoin d'aide! Les vigiles seraient supposés ne pas répondre et les éconduire poliment. Heureusement pour les contribuables et grâce à leur forte implication dans le cadre d'un accueil dégradé depuis plus d'un an pour cause de travaux, ils répondent, dans la mesure de leurs connaissances en matière fiscale, de façon compétente et professionnelles. Bref, ils font le travail d'accueil,

sans vitre, sans protection, sans formation, sans rémunération pour ce travail et sans statut : mesdames et messieurs, la Maison France Service est en direct, tous les jours à l'accueil du CFP de Rhin et Danube!

Evidemment, nous ne sommes pas dupes, la véritable campagne IR aura lieu en automne suite à la masse de rectifications et de contentieux qui vont pleuvoir. En attendant, le gouvernement fait de l'affichage politique et mise sur le "après-moi le déluge", credo des gros actionnaires qui les ont mis en place.

dans l'attente, il est urgent d'exiger la mise en place d'un véritable accueil sécurisé pour finir la campagne et de cesser de traiter les contribuables en difficulté comme une masse négligeable et méprisable. enfin, les vigiles dont l'implication, le professionnalisme et le sens du service public sont exemplaires doivent être titularisés au plus tôt!

Le personnel de ménage : une implication oubliée pendant la crise

Depuis le début de la crise la crise du Covid-19, le personnel de ménage est sur le pont dans l'ensemble de nos services. Parmi les plus exposés au sein de nos bâtiments, ils ont continué leur nettoyage et renforcé la sécurité sanitaire des agents présents pendant toute la période.

Or, nous avons appris que le personnel de ménage de Rhin et Danube ne serait pas concerné par la prime de 1000€ conseillée dans le secteur privé par le gouvernement (il serait dommage d'imposer des décisions à des patrons si pleins de bon sens et philanthropes devant l'éternel).

Au vu de leur implication dans nos locaux, cela n'est pas acceptable.

En tant que prestataire de service, le DDFiP de l'Isère doit peser de tous son poids pour exiger que ces travailleurs, dont le travail souffre d'un manque de reconnaissance et est déjà insuffisamment rémunéré, bénéficient de cette prime.